

Législatives au Burundi : nette victoire du parti au pouvoir

RFI, 28 juillet 2010 Le parti au pouvoir au Burundi a remporté largement les législatives du 23 juillet 2010 boycottées par l'opposition avec 81 des 106 sièges de la nouvelle Assemblée nationale, a annoncé la Commission électorale nationale indépendante (CENI). Ce 28 juillet 2010, le marathon électoral se poursuit avec l'élection des sénateurs, un scrutin à grand enjeu puisqu'une grande partie de l'opposition continue de boycotter le processus électoral. Le retrait de l'opposition burundaise du processus électoral a ouvert un très large boulevard au CNDD-FDD, parti au pouvoir dans le pays. Il rafle ainsi 81 sièges sur les 106 que compte l'Assemblée nationale, ce qui le situe très loin devant le principal parti tutsi, l'Uprona, qui obtient 17 sièges, et le Frodebu nyakuri iragi rya Ndadaye qui, lui, a 5 sièges. Selon la Commission électorale, la nouvelle Assemblée nationale respecte l'équilibre ethnique défini par la Constitution burundaise qui prévoit 60% de députés issus de la majorité hutu, et 40% de la minorité tutsi. A peine 1% de la population va être représenté par 3 députés cooptés par la Commission électorale nationale indépendante. Mais le parti au pouvoir dans le pays n'a sans doute pas eu le temps de savourer sa très large victoire aux législatives du 23 juillet. Il doit affronter aujourd'hui le parti Uprona, au cours de sénatoriales boycottées également par l'opposition. La partie est jouée d'avance, le CNDD-FDD devrait remporter presque tous les sièges de ce scrutin universel indirect où les conseillers communaux, élus par la population au mois de mai, constituent le collège électoral.